

CPR – 250117

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ DES PROGRAMMES DU 1^{ER} CYCLE

Réunion du 17 janvier 2025

À distance – Microsoft Teams

PRÉSENCES :

Francis Bourgoin	Mona-Luiza Ungureanu
Gérard Poitras	Monica McGraw
Gilles Roy, président	Monique Levesque
Jean-François Thibault	Rita Khoury, secrétaire
Jo-Annie Ouellette	Samuel Leblanc
Justin-Cédric Maalouf	Stéphanie Wheaton
Mireille Demers	Sylvie Morin
Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj	Thomas Hodd
	Viktor Freiman

PERSONNES EXCUSÉES

Danica Manuela Lungren
Noe Yohann Nana
Olivier Clarisse

1. Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 14 h 45.

2. Adoption de l'ordre du jour

R :01-CPR250117

Mohammed Lamine Fayçal Bellaredj, appuyé de Gérard Poitras, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté ».

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal du CPR-241018

R:02-CPR250117

Sylvie Morin, appuyée de Jean-François Thibault, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté ».

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

4. Création d'un microprogramme d'initiation aux études universitaires en sciences.

Ce projet vise la création d'un microprogramme (9 crédits), destiné à faciliter la transition des personnes étudiantes entre la 12^e année et les études universitaires en sciences. Il s'appuie sur une collaboration avec divers partenaires, notamment la formation continue et la Faculté des arts et des sciences sociales. Ce microprogramme a pour objectif principal d'offrir une attestation de réussite aux personnes étudiantes qui complètent trois cours en sciences avant leur entrée à l'Université de Moncton.

Le programme inclut des cours médiatisés, dont le cours obligatoire FSI 1003 (Initiation aux sciences) auquel les personnes étudiantes pourraient s'inscrire entre leur 11^e et leur 12^e année. Certains cours, comprenant une composante expérimentale, nécessitent une présence physique. De plus, deux cours supplémentaires ont été ajoutés en collaboration avec le campus de Shippagan.

Clientèle cible : Principalement des élèves de 12^e année, mais ouvert à d'autres profils, notamment des nouveaux arrivants et des personnes étudiantes à la fin de leur 11^e année

si elles auront complété les cours préalables aux cours suivis dans le cadre du microprogramme.

Reconnaissance : Les cours complétés figureront sur le relevé de notes du secondaire, mais ne compteront pas nécessairement comme crédits pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Une suggestion est de promouvoir le microprogramme comme étant une passerelle pour les personnes étudiantes qui cherchent à suivre un programme qui exige la condition D comme condition d'admission.

R:03-CPR250117

Jean-François Thibault, appuyé de Sylvie Morin, propose :

« Que le CPR accepte le projet de création d'un microprogramme d'initiation aux études universitaires en sciences ».

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

5. Redéfinition et abolition des programmes de philosophie

Le président du Comité rappelle que la refonte du programme de philosophie découle de la planification académique de 2016 et d'une évaluation en 2017 qui avait mis en évidence des enjeux de fréquentation. Il souligne que le projet inclut la création de 18 nouveaux cours, la modification de 11 cours et l'abolition de 22 cours.

Ibrahim Ouattara, le porteur du projet présente les objectifs de cette refonte majeure, notamment :

- Moderniser et rendre le programme plus attrayant pour les personnes étudiantes.
- Introduire une approche thématique axée sur les problématiques contemporaines.
- Offrir deux profils : régulier et avec distinction.
- Offrir une plus grande flexibilité au programme en réduisant le nombre de cours obligatoires et en proposant un éventail plus large de cours intéressants et d'actualité.
- Renforcer la banque de cours en éthique appliquée.
- Améliorer la visibilité du département par des initiatives communautaires.

Un membre s'interroge sur l'absence d'un cours de philosophie de l'éducation et sur l'intégration de la philosophie du numérique dans le programme. Le porteur du projet

indique que le cours de philosophie de l'éducation a été retiré en raison de sa faible fréquentation, mais que son contenu a été intégré à d'autres cours. Concernant la philosophie du numérique, il souligne que cette thématique est abordée dans les cours « Cyberéthique et intelligence artificielle, et éthique de l'information ».

Une proposition est faite d'élargir les disciplines connexes du programme, qui se limitent actuellement à l'histoire européenne. Il est également suggéré de clarifier certaines descriptions de cours. Le porteur du projet prend note de ces suggestions.

Une réflexion est soulevée sur le cours « *Logique et pensée critique* », qui pourrait être un choix plus pertinent que « *Introduction à la philosophie* » pour les programmes qui exigent un cours de philosophie. L'idée est avancée que ce cours devrait être plus largement offert et accessible aux personnes étudiantes, voire rendu obligatoire dans certains programmes, compte tenu de son importance pour la communication écrite et orale.

Il est également noté que plusieurs cours de philosophie pourraient être particulièrement pertinents pour d'autres disciplines. Par exemple, le PHIL2210 pourrait intéresser les personnes étudiantes en linguistique, le PHIL3410 celles en histoire, et le PHIL2270, axé sur la logique et la symbolique, pourrait intéresser les personnes étudiantes en linguistique. Une meilleure intégration de ces cours dans les programmes concernés est suggérée.

Des questions sont posées concernant la limitation des cours optionnels aux facultés des arts et des sciences sociales ainsi qu'à la faculté des sciences. Il est suggéré d'élargir l'offre à d'autres facultés. Le porteur du projet reconnaît cette omission et s'engage à y remédier.

Un membre demande pourquoi uniquement la première année du programme est offerte à Shippagan, tandis que les deux premières années sont disponibles à Edmundston. Le porteur du projet explique que cette décision est liée à la disponibilité du personnel enseignant. Il se dit ouvert à la possibilité d'étendre l'offre à Shippagan si les ressources le permettent.

Une question est soulevée quant à l'existence d'un plan d'évaluation de l'impact de la refonte du programme. Il est souligné que, bien que la refonte ait été soigneusement élaborée, il est difficile de prédire son succès. L'université devra déterminer à quel moment une réévaluation du programme sera nécessaire.

Enfin, la Registraire confirme qu'une analyse des répercussions des changements de cours sur d'autres programmes sera réalisée et que les départements concernés seront informés des ajustements nécessaires.

Un consensus favorable est exprimé quant à l'adoption du nouveau programme, tout en tenant compte des recommandations formulées.

R:04-CPR250117

Jean-François Thibault, appuyé de Thomas Hodd, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique la création du B.A. avec majeure en philosophie (profil régulier et profil avec distinction) ».

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

R:05-CPR250117

Viktor Freiman, appuyé de Sylvie Morin, propose :

« Que le CPR accepte la modification à la mineure en philosophie ».

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

R:06-CPR250117

Jean-François Thibault, appuyé de Sylvie Morin, propose :

« Que le CPR accepte la modification à la mineure en éthique appliquée ».

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

R:07-CPR250117

Jean-François Thibault, appuyé de Francis Bourgoïn, propose :

« Que le CPR adopte la création des 18 cours siglés PHIL ».

Cours créés :

PHIL1101 Introduction à la philosophie
PHIL1150 Logique et pensée critique
PHIL2111 Intro à l'épistémologie
PHIL2122 Philosophie antique
PHIL2132 Conceptions de l'être humain
PHIL2262 Féminisme et théories du genre
PHIL2281 Esthétique et philo de l'art
PHIL2282 Éthique animale
PHIL2292 Éthique des affaires
PHIL3482 Droit et justice

PHIL3523 Langage, pensée et raison
PHIL3552 Pensée moderne
PHIL3583 Histoire et philo des sciences
PHIL3650 Cyberéthique et IA
PHIL4210 LECTURES DIRIGÉES
PHIL4220 ESSAI PHILOSOPHIQUE
PHIL4230 PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES
PHIL4055 PHILO DES SCIENCES HUMAINES

Vote sur R07 unanime ADOPTÉE

R:08-CPR250117

Jean-François Thibault, appuyé de Monique Levesque, propose :

« Que le CPR accepte la modification des 12 cours siglés PHIL ».

Cours modifiés :

PHIL2210 Philo de la communication
PHIL2235 Éthique
PHIL2236 Intro à l'éthique appliquée
PHIL2245 Éthique de l'environnement
PHIL2270 Logique symbolique
PHIL3400 Philosophie de l'histoire
PHIL3410 Philo sociale et politique
PHIL3441 Philosophie et cinéma
PHIL3451 Enjeux éthiques en crimino
PHIL3463 Philosophie et culture
PHIL3475 Éthique de l'information
PHIL3532 Philosophie non occidentale

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

R:09-CPR250117

Jean-François Thibault, appuyé de Francis Bourgoïn, propose :

« Que le CPR accepte l'abolition des 22 cours siglés PHIL ».

Cours abolis :

PHIL1100 Initiation à la philosophie
PHIL2225 Philosophie du féminisme
PHIL2241 Introduction à l'esthétique
PHIL2252 Anthropologie philosophique

PHIL2280 Logique de l'argumentation
PHIL2312 Auteur de l'Antiquité
PHIL2342 Auteur des temps modernes I
PHIL2352 Auteur contemporain I
PHIL3420 Philosophie des sciences
PHIL3422 Théorie de la connaissance
PHIL3430 Philo des sciences humaines
PHIL3492 Éthique de l'informatique
PHIL3512 Auteur de l'Antiquité II
PHIL3542 Auteur des temps modernes II
PHIL3562 Qu. de logique et rhétorique
PHIL3572 Questions de métaphysique
PHIL3592 Qu. de théorie de l'esprit
PHIL4010 Séminaire I
PHIL4020 Séminaire II
PHIL4652 Auteur contemporain II
PHIL4672 Questions d'esthétique
PHIL4682 Qu. de philo morale et polit.

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

R:10-CPR250117

Jean-François Thibault, appuyé de Mona-Luiza Ungureanu, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées à la banque de cours PHIL. »

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

R:11-CPR250117

Jean-François Thibault, appuyé de Monique Levesque, propose :

« Que le CPR accepte les modifications proposées à la banque de cours OFG (PHIL) ».

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

R:12-CPR250117

Jean-François Thibault, appuyé de Francis Bourgoïn, propose :

« Que le CPR recommande au Sénat académique l'abolition des programmes de B.A. (spécialisation en philosophie) et de B.A. (majeure en philosophie) ».

Vote sur R12 unanime ADOPTÉE

6. Affaires nouvelles

7. Prochaine réunion: 14 février 2025 à 13 h 30.

8. Clôture de la réunion à 16h15.